Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260605-DEL20260605A-DE

Ploulec'h
CÔTES-D'ARMOR • BRETAGNE
AODOÙ-AN-ARVOR • BREIZH

Conseil municipal du vendredi 5 juin 2026
Délibération

DÉLIBÉRATION 20260605a - Désignation des délégués du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à 18h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 28 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 12 **Votants :** 19

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; M. DUPUIS Matthieu, Mme ANTONA Germaine, M. NAULET Olivier, Adjoints ; M. RAOUL Pierre, M. BOSC Dominique, Mme LE GALL Armelle, Mme CHAUVEL Francine, Mme GUILLOU Morgane, M. RAZAVET Jean Noel, M. HINGANT Sébastien, Mme LE JAOUEN Mariette, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme MORVAN Sonia (procuration à Francine CHAUVEL), Mme ROLLAND Pierrette (procuration à Armelle LE GALL), M. MARC Hubert (procuration à Morgane GUILLOU), M. MABIRE Adrien (procuration à Dominique BOSC), Mme VÉDRENNE Clémence (procuration à Olivier NAULET), M. LE MANAC'H David (procuration à Germaine ANTONA), Mme LEHUGER Emilie (procuration à Mariette LE JAOUEN).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. BOSC Dominique.

***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code électoral et notamment les articles L280 à L293 et R130-1 à R148,
Vu le décret n°2026-301 en date du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu l'arrêté n°22-2026-20-0008 du Préfet des Côtes d'Armor en date du 20 mai 2026 portant sur la désignation des délégués des conseils municipaux le 5 juin 2026,
Considérant qu'il appartient au Maire de réunir les membres du conseil municipal à cette même date,
Considérant que dans les communes de moins de 9 000 habitants, le nombre de délégués est fixés en fonction de l'effectif légal du conseil municipal tel que déterminé à l'article L 2121-2 du CGCT, résultant du dernier renouvellement général de mars 2026 ; cet effectif est de 5 délégués titulaires dans les conseils municipaux de dix-neuf membres et 3 suppléants,
Considérant la constitution du bureau électoral, composé du Maire et parmi les présents, des 2 conseillers municipaux les plus âgés (Monsieur RAOUL Pierre et Madame ANTONA Germaine) et des 2 conseillers municipaux les plus jeunes (Madame GUILLOU Morgane et Madame LE JAOUEN Mariette),
Considérant le mode de scrutin à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, et que tout bulletin ne répondant pas à ces prescriptions sera considéré comme nul,
Considérant que tout conseiller ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats comprenant un nombre de noms inférieurs ou égal au total des délégués et suppléants à élire mais qu'aucune personne extérieure au conseil ne peut présenter de candidats,
Vu la 1 liste de candidats présentées par les membres du conseil municipal, conduite par Monsieur Sylvain CAMUS,

***

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202246-20260605-DEL20260605A-DE

Il est procédé à l'élection des délégués et des suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins bancs : 4
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Quotient électoral pour les titulaires 3
- Quotient électoral pour les suppléants 5

  - Liste présentée par Monsieur Sylvain CAMUS : 15 voix soit 5 sièges de délégués et 3 sièges de suppléants

Les élus sont les suivants :

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il/elle figurait	Mandat de l'élu(e)
M CAMUS Sylvain	Liste *menée par Sylvain CAMUS*	TITULAIRE
Mme MORVAN Sonia	Liste *menée par Sylvain CAMUS*	TITULAIRE
M DUPUIS Matthieu	Liste *menée par Sylvain CAMUS*	TITULAIRE
Mme ANTONA Germaine	Liste *menée par Sylvain CAMUS*	TITULAIRE
M NAULET Olivier	Liste *menée par Sylvain CAMUS*	TITULAIRE
Mme VÉDRENNE Clémence	Liste *menée par Sylvain CAMUS*	SUPPLÉANT
M RAOUL Pierre	Liste *menée par Sylvain CAMUS*	SUPPLÉANT
Mme CHAUVEL Francine	Liste *menée par Sylvain CAMUS*	SUPPLÉANT

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain CAMUS

MAIRIE DE PLOULEC'H
22300